

Avec les dispositions de fin de vie, vous maintenez votre pouvoir de décision même si vous ne pouvez plus exprimer vos souhaits. Caritas a élaboré ces dispositions de fin de vie avec des spécialistes de divers domaines. Ce document a un caractère obligatoire pour la famille et les médecins.



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



Caritas Suisse
Löwenstrasse 3
Case Postale
6002 Lucerne

CARITAS

**Ma vie.
Ma mort.**

_Mes dispositions de fin de vie.



Les avantages des dispositions de fin de vie.

Vivre comme on l'a décidé, jusqu'à la fin. Voilà un espoir profondément ancré dans l'être humain. Mais qu'en est-il lorsque le sort nous enlève la parole? Comment exprimer nos souhaits lorsqu'une grave maladie altère notre conscience?

Caritas a élaboré des dispositions aidant ceux qui le veulent à organiser la fin de leur vie selon leurs souhaits. Elles garantissent que la volonté personnelle sera respectée, même si la maladie empêche son expression directe. Elles permettent aux parents, à la famille et aux soignants de décider s'il faut ou non envisager des mesures prolongeant l'existence lorsque la mort est proche ou lorsque tout espoir d'une reprise de conscience est perdu.

Les dispositions de fin de vie de Caritas sont clairement structurées et faciles à remplir. Elles ont été conçues avec l'aide de spécialistes de divers domaines et se basent sur les principes en vigueur dans les soins et l'accompagnement palliatifs. Les dispositions de fin de vie ont un caractère obligatoire tant pour la famille que pour les médecins et règlent deux questions importantes :

- *Faut-il omettre ou cesser les mesures prolongeant l'existence?*
- *Quelles autres mesures faut-il prendre en considération avant et après la mort?*



Si vous vous intéressez aux dispositions de fin de vie, le coupon-réponse vous permet d'en commander un exemplaire accompagné d'une brochure explicative (prix: CHF 15.-).

Vous pouvez également passer une commande par téléphone au 041 419 22 22 ou par courriel à info@caritas.ch.

www.caritas.ch



Carte de commande des dispositions de fin de vie

je commande _____ exemplaire(s) des dispositions de fin de vie de Caritas au prix de CHF 15.- l'exemplaire, brochure explicative comprise.

Nom

Prénom

Adresse /no

NP/Lieu

Date, Signature
